

L'exploitation sexuelle des enfants demeure une vraie problématique pour Madagascar

Orange.mg – 14/07/16



Le phénomène d'Exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC) et de tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE) prend de l'ampleur et il y a de nouvelles menaces. Le secteur du tourisme fait face à la prolifération de nouveaux acteurs, de nouveaux établissements, de nouveaux opérateurs informels qui s'estiment être hors de tout contrôle, ce qui aggrave la vulnérabilité des enfants. Alors que sur le plan international les touristes sont de plus en plus sensibilisés aux bonnes pratiques des établissements touristiques, cette prolifération du secteur informel qui exploite sexuellement les enfants ne peut que nuire à l'image de Madagascar.

En 2012, le nombre d'arrivées de touristes à Madagascar était de 255 942 et a considérablement diminué à 244 321 en 2015 dû à plusieurs facteurs, dont la mauvaise image de la Grande Ile au niveau International.

A Madagascar, 14 % des filles de 15 à 19 ans sont victimes des violences sexuelles. L'exploitation sexuelle reste une problématique majeure dans les sites touristiques. Une étude menée par l'Unicef dans deux sites touristiques et miniers à Madagascar révèle que 16% des enfants ont subi un premier rapport sexuel contraint.

Dans la ville de Nosy Be, 40% des premières relations sexuelles des jeunes filles enquêtées ont eu lieu dans le milieu de la prostitution.

Par ailleurs, selon Amnesty International, en 2010, les mineurs prostitués de Toamasina et Nosy Be représenteraient entre 30 et 50% de la totalité des personnes en situation de prostitution. A noter que l'âge moyen d'entrée dans la prostitution va de 13 ans à 15 ans, selon une étude menée par l'ONG ECPAT France en 2012 dans la localité de Nosy Be.

L'application du Code de conduite des acteurs du tourisme est un très bon moyen pour redorer l'image de Madagascar et redonner confiance aux touristes pour la destination. « *Pour cela, nous avons plusieurs défis à relever, dont la mise en place d'un mécanisme visant à signaler tout cas d'ESEC, de TSIE, de travail, de traite et de toutes autres formes de maltraitance. Exemple : à Sainte-Marie les « Chefs Fokontany » ont été mis à contribution et collaborent avec la Police. Il faut également primer et promouvoir les établissements touristiques jugés respectueux des droits humains ainsi que des droits des enfants dans l'ensemble de leurs activités et qui ont fait preuve d'une volonté avérée contre l'ESEC et le TSIE. Cela se traduit unanimement par une labellisation ou certification à l'égard de leur engagement* », a souligné Marie-Annick Dahy, le Directeur Général de l'Administration du Tourisme.

De son côté, Séverine Deboos représentant du Directeur du Bureau de Pays de l'OIT pour les Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice et les Seychelles a souligné que « la situation de pauvreté ne pourra jamais justifier le fait que les enfants malgaches soient des victimes, ou des proies pour les touristes. En effet, 28% des enfants malgaches sont déjà économiquement actifs et la majorité exerce les pires formes de travail des enfants. Ils sont exposés à différents risques de violence, d'abus et d'exploitation de toutes formes et, bien entendu, à la prostitution. Il nous appartient donc de façonner l'avenir de nos enfants en agissant sur ce secteur tourisme qui est considéré comme un des leviers de l'économie du pays. C'est pourquoi, le BIT salue l'initiative et l'engagement collectif du secteur tourisme dans cette lutte ainsi que les efforts entrepris par le gouvernement de Madagascar pour préserver l'avenir de nos enfants », a-t-elle poursuivi.

Lutte à renforcer

Une centaine d'acteurs du secteur du tourisme à Madagascar se sont rassemblés ce mercredi 13 juillet pour un atelier national d'échange sur l'application du Code de conduite des acteurs du tourisme dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC) et le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE) à l'Hôtel Colbert.

La signature, en mai 2015, du Code de conduite national des acteurs du tourisme dans la lutte contre l'ESEC et le TSIE à Madagascar a marqué la détermination des acteurs du secteur du tourisme à s'engager dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Depuis 2011, ce sont plus de 900 acteurs et professionnels du tourisme qui se sont engagés dans cette lutte dans huit régions ainsi que dans les îles de Nosy Be et de Sainte Marie afin de promouvoir un tourisme durable respectueux des droits humains et en particulier des droits des enfants.

En février 2016, un premier atelier national avait été organisé pour sensibiliser les acteurs du secteur du tourisme sur la lutte contre l'ESEC et le TSIE et conduire une réflexion sur le mécanisme de suivi du Code de conduite à mettre en place pour assurer l'effectivité des actions entreprises pour lutter contre l'ESEC et le TSIE à Madagascar.

Des activités de contrôle des établissements et de suivi du respect du Code de conduite par les opérateurs signataires au niveau des différentes Régions en collaboration avec le Ministère du Tourisme et l'ONTM sont depuis venues renforcer les actions de lutte contre l'ESEC et le TSIE.

L'objectif de cet atelier d'échange est de favoriser le partage d'expériences (leçons apprises et bonnes pratiques) des acteurs du tourisme dans la mise en œuvre du Code de conduite, d'identifier les forces et faiblesses des mécanismes de suivi mis en place par chaque Région et de convenir des indicateurs communs permettant d'assurer le respect du Code de conduite par les signataires.

« Cet atelier est une nouvelle étape qui démontre l'engagement des acteurs du tourisme contre les violences faites aux enfants. L'UNICEF, en tant que partenaire technique s'est engagé depuis plusieurs années pour faire du secteur du tourisme un secteur moteur dans la promotion des droits des enfants et du développement de Madagascar. Aujourd'hui nous souhaitons saluer la très forte mobilisation autour du code tant au niveau des régions qu'au niveau national. Mais la situation reste grave et les acteurs impliqués se doivent d'aller encore plus loin. A ce titre l'UNICEF confirme son engagement pour la mise en œuvre effective du code pour qu'il devienne un instrument déterminant dans la lutte contre l'exploitation sexuelle et le tourisme sexuel impliquant des enfants » a souligné Monsieur Yann Grandin, ayant représenté Madame Elke Wisch, Représentante de l'UNICEF.

Pour sa part, le PCA de l'Office national du Tourisme de Madagascar (ONTM) s'est engagé durant son mandat à communiquer dans la mesure des moyens disponibles, sur les opérateurs qui ont fait ce pas. *« L'ONTM, sur son nouveau site web prévu être en ligne début 2017, pourra consacrer un volet sur ces acteurs qu'on pourrait qualifier d'éthique, afin que les touristes potentiels ou les partenaires internationaux puissent identifier les établissements/opérateurs ayant adopté ce Code de bonne conduite »*. Il également fait appel à la vigilance des opérateurs pour que cette lutte ne soit pas un one shot.

Source : <http://www.orange.mg/actualite/l'exploitation-sexuelle-enfants-demeure-vraie-problematique-pour-madagascar>